

Séance du 06 avril 2016

L'An deux mille seize, le six avril,
Le Conseil Municipal de Pradons étant assemblé en session ordinaire,
au lieu habituel de ses séances, près convocation légale, sous la
présidence de Monsieur Yves RIEU, Maire
Après scrutin Joëlle VANDERPLAETSE a été nommée pour remplir
les fonctions de secrétaire.

Membres en exercices : 11

Présents : Yves RIEU – Anne-Marie POUZACHE – Jean-Léon
VIELLARD - Yvette DARNOUX - Bernard DOURS - Marie-Paule
FIOR - Christophe GEORGES - Samuel LAURIOL – Valérie LESENS
Claude TAUPENAS - Joëlle VANDERPLAETSE

Convocation en date du :
31 mars 2016

Objet : Agenda d'accessibilité programmé – autorisation de signature

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral n° DDT/SIH/ABD/260216/03 portant
approbation de l'agenda d'accessibilité programmée de patrimoine pour la mise en accessibilité des
établissements : église, salle polyvalente et mairie.

Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer toutes les demandes d'autorisation concernant
les travaux prévus dans l'agenda pour les bâtiments communaux concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs aux travaux concernés par l'agenda
d'accessibilité programmé y compris les demandes d'autorisation.

**Objet : travaux d'économie d'énergie dans le logement communal au 1^{er} étage de la
mairie : demande de subvention au Département dans le cadre de l'appel à projets :
ARDECHE DURABLE 2016**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant les travaux d'économie
d'énergie pour le logement communal situé au 1^{er} étage de la mairie.

Il s'agit :

- Du changement des huisseries : porte d'entrée et fenêtres
- De l'installation d'une pompe à chaleur

L'ensemble de ces travaux représente un coût de 17 688 € HT

Il présente le projet et le plan de financement suivant :

Travaux H.T. :	17 688.00 €
Travaux T.T.C. :	21 226.00 €
Subvention CD sollicitée :	3 538.00 €
Fonds propres :	12 382.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE l'opération de travaux de travaux d'économie d'énergie du logement communal du 1^{er} étage de la mairie

ARRETE le financement proposé par Monsieur le Maire

DECIDE de demander une subvention au Conseil Départemental de l'Ardèche dans le cadre de l'appel à projets : ARDECHE DURABLE 2016

CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les documents correspondant à cette opération

DIT que cette opération est inscrite au budget 2016 : n°32 compte 2135

Objet : travaux d'économie d'énergie dans le logement communal au 1^{er} étage de la mairie : demande de subvention au SDE 07

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant les travaux d'économie d'énergie pour le logement communal situé au 1^{er} étage de la mairie.

Il s'agit :

- Du changement des huisseries : porte d'entrée et fenêtres
- De l'installation d'une pompe à chaleur

L'ensemble de ces travaux représente un coût de 17 688 € HT

Il présente le projet et le plan de financement suivant :

Travaux H.T. :	17 688.00 €
Travaux T.T.C. :	21 226.00 €
Subvention SDE demandée :	8 844.00 €
Fonds propres :	12 382.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE l'opération de travaux de travaux d'économie d'énergie du logement communal du 1^{er} étage de la mairie

ARRETE le financement proposé par Monsieur le Maire

DECIDE de demander une subvention au SDE 07 dans le cadre d'économie d'énergie

CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les documents correspondant à cette opération

DIT que cette opération est inscrite au budget 2016 : n°32 compte 2135

Objet : travaux d'économie d'énergie dans le logement communal au 1^{er} étage de la salle Escola : demande de subvention au Département dans le cadre de l'appel à projets : ARDECHE DURABLE 2016

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant les travaux d'économie d'énergie pour le logement communal situé au 1^{er} étage de la salle Escola.

Il s'agit :

- Du changement des huisseries : porte d'entrée et fenêtres avec isolation des embrasures
- De l'isolation du grenier par la mise en place de laine de verre au sol
- De l'installation d'un poêle à granules

L'ensemble de ces travaux représente un coût de 12 811 € HT

Il présente le projet et le plan de financement suivant :

Travaux H.T. :	12 811.00 €
Travaux T.T.C. :	15 373.00 €
Subvention CD sollicitée :	2 562.00 €
Fonds propres :	12 811.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE l'opération de travaux de travaux d'économie d'énergie du logement communal du 1^{er} étage de la salle Escola

ARRETE le financement proposé par Monsieur le Maire

DECIDE de demander une subvention au Conseil Départemental de l'Ardèche dans le cadre de l'appel à projets : ARDECHE DURABLE 2016

CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les documents correspondant à cette opération

DIT que cette opération est inscrite au budget 2016 : n°136 compte 2135

Objet : travaux d'économie d'énergie dans le logement communal au 1^{er} étage de la salle Escola : demande de subvention au SDE 07

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant les travaux d'économie d'énergie pour le logement communal situé au 1^{er} étage de la salle Escola.

Il s'agit :

- Du changement des huisseries : porte d'entrée et fenêtres avec isolation des embrasures
- De l'isolation du grenier par la mise en place de laine de verre au sol
- De l'installation d'un poêle à granules

L'ensemble de ces travaux représente un coût de 12 811 € HT

Il présente le projet et le plan de financement suivant :

Travaux H.T. :	12 811.00 €
Travaux T.T.C. :	15 373.00 €
Subvention SDE demandée :	6 405.00 €
Fonds propres :	8 968.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE l'opération de travaux de travaux d'économie d'énergie du logement communal du 1^{er} étage de la salle Escola

ARRETE le financement proposé par Monsieur le Maire

DECIDE de demander une subvention au SDE 07 dans le cadre d'économie d'énergie

CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les documents correspondant à cette opération

DIT que cette opération est inscrite au budget 2016 : n°136 compte 2135

Objet : déplacements des panneaux d'agglomération côté sud de Pradons

Vu la mise en sécurité de la traversée de la RD 579 au niveau de la voie verte, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déplacer les panneaux d'agglomération de Pradons pour limiter la vitesse à 50 km/h.

Ce déplacement serait effectué à partir du PR 19 + 418 en direction de Ruoms, soit à 150 m de l'ouvrage de traversée de la RD 579.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 8 voix pour et 3 abstentions,

Décide le déplacement des panneaux comme indiqué ci-dessus et charge Monsieur le Maire d'en faire la demande auprès du service des routes du Conseil Départemental.

**Objet : Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche :
Parcelle A 676 – Poste Ranchin – alimentation du réseau électrique :
Avant Projet Sommaire**

Monsieur le Maire fait part du projet alimentation du réseau électrique pour la parcelle A 676 située en zone Nh du PLU.

Il présente l'avant projet sommaire du SDE 07 dont le détail est joint à la délibération.

Il s'agit d'une demande de permis de construire sur la parcelle A 676, il est nécessaire de faire une extension du réseau pour alimenter la parcelle.

De ce fait Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal qu'une convention de participation à hauteur de 100% du coût résiduel pour la commune soit proposée au propriétaire, soit la somme de 2 885.52 €.

Il demande au Conseil Municipal de délibérer pour inscrire ce projet dans un programme et de l'autoriser à établir la convention de participation et à la signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de demander l'inscription dans un programme pour les travaux d'alimentation de la parcelle A 676

AUTORISE Monsieur le Maire à préparer la convention de participation et à la signer

CHARGE Monsieur le Maire d'en faire part au SDE 07

Objet : demande d'autorisation et de subvention concernant la restauration de la Vierge à l'Enfant

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de procéder à la restauration de la Vierge à l'Enfant revenue dans l'église de Pradons après un séjour dans l'église de Balazuc.

Deux restaurateurs d'œuvres d'art ont été contactés et ont envoyé une proposition de devis.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- de faire choisir le restaurateur qui effectuera la restauration
- de faire la demande d'autorisation de travaux et de subvention auprès de la Direction des Affaires Culturelles de Lyon

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de choisir l'Atelier Techne Art de Jaillans pour effectuer les travaux de restauration de la statue, pour un montant de 4 640 € T.T.C

Autorise Monsieur le Maire :

- à procéder à la demande d'autorisation de travaux auprès de la Direction des Affaires Culturelles de Lyon
- A faire la demande de subvention auprès du même organisme
- A signer tous les documents se rapportant à cette opération.

Dit que cette opération est inscrite au budget 2016 sous le n° 88 compte 2161

Objet : Vote du taux des trois taxes locales

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 :

La réalisation 2015 – les bases 2016 – le prévisionnel sans augmentation

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'augmentation ou non du taux des 3 taxes locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Décide de ne pas augmenter les taux soit :

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'Habitation	545600	11.19	61 053
Taxe Foncière Bâtie	374300	9.18	34 361
Taxe Foncière Non Bâtie	9 500	62.40	5 928
Total (compte 73111)			101 342
Compensation exonération Etat TH + TF + TP (compte 74835 et 74831)			4 748

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Yves RIEU

Affiché en Mairie le : 07 mars 2016 Transmis pour contrôle de légalité le : 07 mars 2016
